

Le conseil d'orientation et d'appui scientifique et technique (CODOST) du service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI) et du réseau de prévision des crues et de l'hydrométrie (PC&H) s'est réuni le jeudi 2 juillet 2015 de 10h00 à 16h30 au Schapi sur le site de la Météopole à Toulouse.

## Participants

### *Membres titulaires ou suppléants<sup>1</sup> :*

Marc JACQUET (DGPR/SRNH)	Patrick FOURMIGUE (CEREMA)
Pierre-Alain ROCHE (CGEDD)	Hélène de BOISSEZON (CNES)
Marc TISSEIRE (représentant les DDT)	Denis DARTUS (IMFT)
Christine MENGUS (DGSCGC)	Isabella ZIN (LTHE)
Stéphanie BIDAULT (CEPRI)	Anne JOHANNET (EMA)
Robin NAULET (UFE)	Rémy GARCON (EDF/DTG)
Roland NUSSBAUM (MRN)	Arnaud BELLEVILLE (EDF/DTG)
André DELRIEU (UNALCI)	Daniel JOUVE (CNR)
René PIALLA (CRRA)	Patrick TOURASSE (CSM-Hydrologie)
Dominique ARGENSON (DGPR/SRNH/SCHAPI)	Daniel LOUDIERE (SHF)
Eric MARTIN (Météo-France)	Jean-Michel GRESILLON
Caroline WITTWER (BRGM)	Charles OBLED
Eric GAUME (IFSTTAR)	

### *Experts et invités*

Christian PERRET (EDF/DTG)  
François DUQUESNE (DGPR/SRNH/SCHAPI)  
Isabelle LELEU (DGPR/SRNH/SCHAPI)  
Bruno JANET (DGPR/SRNH/SCHAPI)  
Rachel PUECHBERTY (DGPR/SRNH/SCHAPI)  
Jean-Luc SOULDADIE (DGPR/SRNH/SCHAPI)  
Aurélien ESCUDIER (DGPR/SRNH/SCHAPI)

### *Absents excusés*

Patricia BLANC (DGPR), représentée par Marc JACQUET  
Daniel BERTHAULT (DGALN/DEB)  
Laurent PREVOST (DGSCGC), représenté par Philippe LE MOING SURZUR  
Patrick CHASSAGNEUX (Météo-France)  
René LALEMENT (ONEMA)  
Marie-France BEAUFILS (CEPRI), représentée par Stéphanie BIDAULT  
Gilles FEUILLADE (UFE), représenté par Robin NAULET  
Bénédicte CHALON-MIGNOT (MRN), représentée par Roland NUSSBAUM  
Sébastien GIRAUD (AFPCN)  
Philippe SERGENT (CEREMA), représenté par Patrick FOURMIGUE  
Vasken ANDREASSIAN (IRSTEA)  
Sylvain ROCAGEL (CNES), représenté par Hélène de BOISSEZON  
Jean-Yves CHATELIER (INERIS)

<sup>1</sup> Les sigles des organismes représentés au CODOST sont rappelés en Annexe 1.

Pierre RIBSTEIN (UPMC)  
Christophe BOUVIER (IRD-HSM)  
Sylvia BECERRA (GET)  
Jutta THIELEN-DEL-POZO (JRC)  
Patrick SAUVAGET (SYNTEC)  
Christophe RICHIT (SCP)  
Dominique BEROD (GEO)

### ***Autres absents***

Francis ROL-TANGUY (SG du MEDDE/MLETR)  
Représentant du CGDD  
Représentant des DREAL délégués de bassin  
Représentant des DREAL non délégués de bassin  
Représentant des maires  
Représentant des départements  
Représentant des intercommunalités  
Représentant des EPTB  
Représentant des commandants de SDIS

## **Rappel de l'ordre du jour**

### **1/ Compte-rendu de la réunion du 07/04 et ses annexes**

- approbation du compte-rendu
- commentaires et demandes d'éclaircissements sur les réponses apportées aux questions posées le 7 avril

### **2/ Retour d'expérience sur les épisodes de l'automne 2014**

### **3/ Travaux du GT « Vigilance 2 » :**

- état d'avancement et premières conclusions
- propositions pour la suite

### ***Visite du bâtiment du SCHAPI et pause déjeuner***

### **4/ Travaux du « GT ZIP » :**

- état d'avancement et premières conclusions
- propositions pour la suite

### **5/ Charte qualité de l'hydrométrie :**

- présentation de la Charte
- éléments de contexte et axes proposés pour son évolution
- échanges
- calendrier envisagé

### **6/ Questions diverses, date de la prochaine réunion**

## Introduction

Pierre-Alain Roche (P-A R) introduit la réunion et propose un rapide tour de table.

Marc Jacquet (M J) présente les excuses de Patricia Blanc qui n'a pas pu assister à la réunion mais suit avec attention les travaux du Codost, notamment les attentes formulées par les usagers et les apports scientifiques et techniques que les partenaires peuvent apporter.

P-A R présente l'ordre du jour de la réunion.

En raison d'une contrainte de M. Christian Perret (Ch P), le point sur la révision de la Charte qualité en hydrométrie sera traité en début d'après-midi.

## 1/ Compte-rendu de la réunion du 7 avril et annexes

P-A R indique qu'un soin particulier a été apporté à ce compte-rendu : il établit un certain nombre d'orientations utiles pour les futurs travaux du Codost et précise les attentes de tous. Il y sera fait référence dans les réunions ultérieures.

Les questions posées lors de la première réunion et les réponses qui y ont été apportées par le Schapi sont regroupées dans l'annexe 5.

Il semble que certains participants n'aient pas pu prendre connaissance du compte-rendu ni de ses annexes.

Le Schapi rediffusera ce CR et ses annexes et ils pourront ainsi réagir d'ici la prochaine réunion.

## 2/ Retour d'expérience sur les épisodes de l'automne 2014

Isabelle Leleu (I L) et François Duquesne (F D) présentent les spécificités des épisodes méditerranéens, le contexte particulier de l'automne 2014, les conséquences des inondations survenues, la manière dont ces événements ont été gérés et les pistes d'amélioration identifiées. La présentation faite figure en annexe 2.

### **Échanges et remarques :**

Patrick Fourmigué (P F) : Pour toucher les populations, la pose de repères de crues est une bonne chose mais ne faut-il pas aller plus loin comme afficher les décès du passé ? Il faut parfois des images fortes pour sensibiliser les gens.

F D : Nous avons récemment reçu une association « science à l'école » avec qui nous avons fait un calcul simple : une voiture familiale de moyenne gamme est ainsi soulevée par l'eau à partir de 34 cm, et si on prend en compte la poussée latérale de l'eau, c'est à partir de 28 cm que la voiture glisse. C'est aussi en passant par l'éducation des jeunes qu'on arrivera à sensibiliser les populations.

P-A R : Les accidents arrivent souvent à des gens qui passent tous les jours de l'année à un endroit qui n'est dangereux qu'exceptionnellement : contrairement à la sécurité routière, le danger n'est pas permanent et l'habitude est sans doute mauvaise conseillère.

Ch P : Il y a une distinction à faire entre le danger et le risque. Plus le danger est évident,

plus le risque est faible. Ici, c'est la question de la pénétrabilité de la rivière qui est prépondérante. Il faut être dans la dissuasion amont. Par exemple, la nuit, on ne voit pas donc on ne voit pas le danger.

Marc Tisseire (M T) : Chaque fois que quelqu'un essaie de traverser une zone submergée c'est en général pour une bonne raison. On le voit notamment avec la problématique des écoles et des élèves à aller chercher pendant la crise.

P-A R : Il sera intéressant de revenir sur plusieurs aspects : l'hydrologie – il a notamment été évoqué d'approfondir la connaissance des bassins –, mais aussi les mécanismes de formation des épisodes pluvieux notamment méditerranéens, les conditions de leur stationnarité et de la réalimentation des cellules actives.

Patrick Tourasse (P T) : Dans le cadre de la commission Hydrologie du Conseil Supérieur de la Météorologie (CSM Hydro), il a été demandé à Météo-France de présenter un retour d'expérience sur ces épisodes et d'explicitier la manière dont ce type de retour d'expérience est valorisé en interne. Ce sera intéressant d'avoir ce retour ici au CODOST.

P-A R : On pourra en effet y revenir très utilement dès que le CSM Hydro disposera de ces travaux, et il conviendra qu'on se concentre alors sur les méthodologies en météorologie et en hydrologie. A court terme, nous sommes plutôt focalisés sur les questions posées par le développement de nouveaux services, leur limites et les précautions à prendre.

Jean-Michel Grésillon (J-M G) : il faudra sans doute revenir sur la question rapidement évoquée de l'évaluation de la qualité et de la pertinence de l'information fournie.

Eric Gaume (E G) : Je trouve qu'il y a une évolution dans le bon sens sur ce point. Se dire qu'on a eu raison de mettre certains cours d'eau en vigilance orange même si les niveaux orange n'ont pas été atteints mais parce qu'il y avait un risque qu'ils le soient, est plutôt la bonne manière d'appréhender la vigilance.

### **3/ Travaux du GT « Vigilance 2 »**

Jean-Luc Souldadié (J-L S), en charge du projet « Vigilance 2 » au Schapi, rappelle les attendus et le calendrier du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur ce projet, et présente les résultats de la phase 1 et le scénario privilégié par le Schapi. La présentation faite est donnée en annexe 3 et le mandat proposé pour le GT en annexe 4.

#### **Sur la consultation de Vigicrues :**

Patrick Fourmigué (P F) : Concernant les scores de consultation, sait-on si les internautes vont directement sur Vigicrues ou si la consultation est faite via la vigilance météo.

J-L S : C'est une information dont nous ne disposons pas actuellement.

Robin Naulet (R N) : Une autre question est celle de l'accessibilité.

Isabella Zin (I Z) : Il est étonnant qu'Internet arrive en dernier dans les souhaits exprimés sur les médias d'accès à l'information.

#### **Sur la maquette du futur portail Vigicrues :**

Denis Dartus (D D) : Aurons-nous la possibilité d'avoir accès de manière assez systématique au débit ?

F D : Nous travaillons effectivement à mettre à disposition de façon plus systématique les

deux informations hauteur et débit.

### **Premiers travaux du GT**

P F, qui pilote le GT « Vigilance 2 », présente les premières réflexions du GT. La présentation correspondante est jointe en annexe 5.

P-A R : Le GT vient juste d'être constitué. La question est de préciser quel niveau d'intervention est attendu du GT et dans quel calendrier. La proposition de mandat pour ce GT a été diffusée dans ce sens.

P F : Sur la question de la cohérence entre vigilance météorologique et vigilance crues, il serait intéressant que Météo-France soit membre du GT. Il y manque aussi des représentants du grand public. Par ailleurs, le mandat proposé soulève aussi la question des enjeux ou d'informations permettant de savoir quels enjeux vont être touchés.

P-A R demande si un représentant d'une association peut être membre du GT. L'Unalci indique qu'elle pourra *a priori* participer.

Christine Mengus (Ch M) : Le Schapi n'est pas responsable de l'identification des enjeux. La question de quels enjeux doivent être affichés est par ailleurs importante.

F D : Nous travaillons actuellement avec la DGSCGC sur cette question de la détermination des enjeux. L'ensemble des enjeux identifiés dans le cadre de la Directive Inondation constitue déjà une bonne base. Une manière de cerner l'impact prévu d'une inondation est de pouvoir encadrer la situation avec deux références récentes pour donner une idée de l'impact à un endroit connu du tronçon.

Charles Obled (Ch O) : Un sujet qui pourrait faire consensus pourrait être l'évaluation des perturbations attendues sur le réseau routier. C'est une chose qui intéresse les gens.

Rémy Garçon (R G) : Le plus grand nombre de décès liés à des inondations est survenu en dehors du réseau réglementaire. L'intégration d'une information sur le risque de crues soudaines sur les bassins non surveillés au titre de la vigilance crues serait un vrai plus.

E G : L'impact prévu sur le réseau routier peut être une ambition mais ce n'est pas le premier réseau à être perturbé par les crues du linéaire réglementaire.

Marc Tisseire propose que le groupement des DDT participe à ce GT « Vigilance 2 ».

P-A R : Parmi les 3 items proposés dans le mandat : articulation entre vigilance météo et hydro, diffusion de l'information sur les crues soudaines et identification des enjeux, quels sont ceux où le GT peut être le plus utile au projet ?

M J : Il y a un comité de pilotage du projet Vigilance 2. Le travail du CODOST pourrait être de se pencher sur la présentation des informations sur le futur site Vigicrues, notamment sur les aspects ergonomiques et techniques (cartographiques...).

P F : Un calendrier des interventions possibles ou souhaitables du CODOST serait utile.

J-L S : L'assistance à maîtrise d'ouvrage va se terminer bientôt mais les options ne sont pas fermées pour autant. Toutefois, il faudra faire vite si l'on souhaite proposer différentes façons de présenter l'information et qu'on veut pouvoir les tester auprès des usagers. Sur ce point, il faut qu'on ait les idées claires en septembre.

F D : L'idée est peut-être de vous détailler ce que nous appelons le scénario 2,5 entre les scénarios 2 et le 3, et de recueillir votre avis sur des questions comme : doit-on avoir accès aux informations de vigilance et de prévision de manière intégrée, ou bien via des pages (ou des sites) différenciées ?...

P F : La DGPR a-t-elle donné son avis sur le scénario 2,5 privilégié par le Schapi, ou bien attend-elle un avis du CODOST et pour quand ?

M J : Si le CODOST peut apporter un avis éclairé sur le scénario proposé par le Schapi, ce sera un plus pour la DGPR. Concernant l'intégration d'informations provenant d'internautes, il y a notamment les questions de la fiabilité des témoins avisés. La DGSCGC partage sans doute ce souci. L'autre point déjà évoqué est sur les aspects techniques et scientifiques des sources ou applications utilisées. En terme le calendrier, une première avancée est prévue d'ici fin 2015 dans le cadre de l'opération Prévision 2015, notamment avec les premières mises à disposition de prévisions des inondations. Il serait donc utile que cet avis intervienne d'ici l'automne (oct-nov).

P-A R propose que le GT réponde à un premier ensemble de questions pour octobre, avec un avis préliminaire préparé dans le courant du mois de septembre. La première question semble être de conforter le scénario 2 bis proposé par le Schapi, en apportant si nécessaire des mises en garde ou des éléments facilitateurs.

F D : Nous pouvons rédiger notre vision du scénario. Les 3 autres questions sont plutôt des sujets à approfondir. Notamment en parlant d'inondation sous toutes ses formes.

P-A R propose, sur la base d'une réunion physique, d'essayer au moins en septembre d'apporter une réponse à la première question et d'approfondir les 3 autres sujets présentés. Le GT sera enrichi d'une personne de Météo-France et d'un représentant des DDT, l'Unalci acceptant d'accueillir la première réunion et d'y participer.

P-A R incite l'assistance à contribuer aux différents GT.

#### **4/ Travaux du GT sur la révision de la Charte qualité de l'Hydrométrie**

Ch P présente la Charte qualité de l'hydrométrie et les motifs de sa révision. La présentation figure en annexe 6 et le projet diffusé de feuille de route en annexe 7.

Hélène de Boissezon (H d B) signale le développement de l'hydrologie spatiale notamment via la mission SWOT en préparation.

P-A R : Un séminaire d'hydrologie spatiale aura d'ailleurs lieu vers les 17-18 septembre.

Daniel Loudière (D L) fait deux remarques :

1/ En 2013, le colloque de la SHF sur l'Hydrométrie a montré une communauté de l'hydrométrie très dynamique. L'hydrométrie est au service d'un certain nombre de politiques pas toujours cohérentes. Il faut qu'un plaidoyer soit développé dans ce sens et que ce CODOST le porte.

2/ La complémentarité entre les manifestations organisées par le Schapi et celles de la SHF doit être signalée. Il est souhaité qu'on puisse s'assurer du maintien de cette complémentarité. Les manifestations de la SHF sont sans doute plus ouvertes à tous publics et tous organismes (collectivités...), le Schapi réunissant plutôt, lors de ses journées techniques, une audience plus spécialisée. La SHF avait notamment réuni large autour de la communauté de l'hydrométrie. Le prochain colloque SHF sur ce sujet est prévu en mars 2017.

P-A R approuve l'intérêt et la pertinence du format de la Charte telle qu'elle a été conçue avec l'existence d'un document papier facilement reproductible. Il serait aussi utile que la

Charte serve de portail d'entrée à des éléments de référence ou d'approfondissement disponibles par ailleurs. Une réflexion est à mener sur la manière d'outiller la Charte avec un certain degré d'interactivité.

E G : Nos anciens avaient l'habitude de publier des annuaires de l'hydrométrie, qui ont progressivement disparu mais qui restent d'intérêt.

Ch P : La fin des annuaires est liée à la période où il y avait de gros problèmes de maintien en conditions opérationnelles des réseaux de mesure. EDF à l'intention de republier des annuaires mais le chemin est long pour y parvenir. La notion d'annuaire doit aussi s'entendre de manière moderne et pas seulement sous forme d'un tableau de résultats. Toutes les tâches de l'hydrométrie, qui sont annuelles, reviennent à produire des annuaires : le compte-rendu exhaustif de la vie de la station, l'évolution des méthodes, etc.

P-A R : Il y a un calendrier à articuler entre l'opération Hydro3 et le travail sur la Charte. L'opération Hydro3 ne sera sans doute pas achevée début 2017, mais la Charte pourra servir d'illustration sur l'information enrichie dans le cadre d'Hydro3.

P F : Les annuaires traditionnels sont en données journalières. Ce qui nous intéresse c'est d'avoir des données à pas de temps plus fin.

Arnaud Belleville : Concernant les données produites par EDF, cela doit faire l'objet de demandes particulières.

P-A R remercie Christian Perret pour sa présentation et les premiers travaux engagés par le GT.

F D rappelle la dimension humaine de l'hydrométrie, et insiste sur le fait que le métier d'hydromètre est dangereux et qu'il est important de souligner la nécessité de développer des méthodes de mesure permettant d'assurer une meilleure sécurité des agents.

## **5/ Travaux du GT sur les zones inondées potentielles (ZIP)**

Aurélie Escudier (A E), en charge au Schapi du projet sur la prévision des inondations, présente l'historique du projet et son état d'avancement. La présentation est donnée en annexe 8 et le projet de mandat pour le GT en annexe 9.

Stéphanie Bidault (S B) poursuit en exposant les premières réflexions du groupe de travail. Il n'y a pas de question d'opportunité, l'ensemble des participants étant persuadé de l'intérêt de ce développement qui va répondre aux besoins de tous les acteurs : État, collectivités, public. Cependant, il y a encore beaucoup de problèmes à résoudre. Deux questionnements ont notamment émergé concernant :

- la communication vers les préfets et les élus sur l'incertitude sur les ZIP et l'accompagnement de la diffusion de ces données, avec peut-être des passerelles à établir avec la communication qui sera faite sur le produit d'avertissement sur les crues soudaines ;
- le statut juridique de ces données et les modalités pour sécuriser le circuit d'information de façon à ce que les acteurs de la production / diffusion de ces données soient protégés au niveau juridique.

Il a aussi été noté un risque par rapport à la comparaison avec les cartographies existantes (DI, PPRi...). Ce sont des questions plus juridiques et pratiques que techniques. Pour la suite des travaux du GT, il est proposé de rédiger un cahier des charges pour une expertise juridique, travailler aux messages d'information qui pourraient accompagner la

diffusion de ces données de ZIP, et monter des sites pilotes expérimentaux pour avancer sur les modalités de déploiement.

P-A R milite pour un déploiement progressif : 15 à 20 % de l'objectif devrait être atteint à la fin de l'année et on voit qu'il y aura encore du travail à réaliser. On peut aussi s'interroger, avant de déployer la prévision des inondations, sur la rapidité avec laquelle le produit peut être partagé avec un certain nombre d'acteurs. De ce point de vue, l'idée de se faire la main avec quelques sites pilotes paraît intéressante. Elle permettrait de définir les limites d'emploi des informations et de préparer l'accompagnement nécessaire pour une diffusion aux élus et au grand public. Par ailleurs, sur la base de la matière existante, un groupe pourrait examiner les données disponibles sur certains points choisis pour réfléchir à leurs limites d'emploi. Aussi sécurisée que soit la production de ces informations, il y aura certaines faiblesses (évolutions du lit majeur...) nécessitant un « bricolage » qui va induire du flou. Un examen des données par un petit groupe apparaîtrait pertinent.

Sylvia Becerra (S B) : Les expérimentations seront intéressantes pour cela.

I L : Il ne faut pas repartir de zéro. Des expérimentations ont déjà été menées en début de projet concernant d'une part les modalités de production des ZIP, d'autre part celles de déploiement auprès de différentes catégories d'utilisateurs. Il faut utiliser les résultats déjà obtenus.

Robin Naulet (R N) pose la question de la localisation actuelle de la connaissance sur la relation entre débit et inondation, et de l'articulation avec la GEMAPI.

M J : Il faut bien faire la distinction entre les cartes existantes (DI, PPRi), les futures ZIP et les cartes qui seront produites dans le cadre de la GEMAPI en lien avec les endiguements. Se pose effectivement la question de la prise en compte des capacités de protection des ouvrages par rapport aux cartes qui vont être produites.

F D : On doit tenir compte de l'ouvrage jusqu'à la hauteur d'eau à partir de laquelle l'ouvrage devient effacé. Le travail de production des ZIP doit être conduit en collaboration avec les services en charge des ouvrages. Ces cartes sont faites pour la gestion de crise. Elles sont en relation avec une hauteur d'eau à une station à un moment donné. Elles seront dans un premier temps mises à la disposition d'un public averti (SPC, DDT) pour leur mission d'appui au préfet, et devront progressivement être diffusées à d'autres utilisateurs (collectivités...), en accompagnant l'information. Ce sont des cartes de gestion de crise, qui doivent être différenciées des cartes opposables (comme celles des PPR) et des cartes informatives (DI). Il faut rester prudent sur la manière de communiquer.

Ch O : Lors de la dernière crue de l'ordre de la décennale sur l'Isère, une digue était en réfection et très affinée. Des questions se posent sur comment communiquer sur l'incertitude relative à la tenue des ouvrages et le risque de brèche, sachant que la plupart du temps on ne peut pas trop prévoir où cela va casser.

D D : Ce qui manquait le plus dans l'exposé est la source de ces cartes de ZIP et les conditions initiales requises pour les produire.

S B : Il ne faut pas mélanger les outils et les compétences avec notre problème. La question posée est comment tenir compte des ouvrages, indépendamment de qui gère l'ouvrage. Il me semble qu'il avait été dit que les ouvrages seraient mis en transparence à partir d'un certain niveau de crue.

A E : Les SPC préparent en général un scénario d'inondation avec présence de l'ouvrage et un autre avec effacement de l'ouvrage.

P-A R : Comment construit-on un scénario avec effacement de l'ouvrage ?

A E : Des questions se sont posées sur la création de scénarios avec rupture de digue à certains endroits. Les SPC ne sont pas allés jusqu'au bout de ces scénarios. L'effacement de l'ouvrage peut être une première réponse pour donner une idée de ce que va donner l'inondation dans un tel cas.

J-L S : On doit s'appuyer sur les études de danger existantes et pas tenter de les refaire.

M J : Dans le cas où il y a un système d'endiguement sans étude de danger, on peut construire deux scénarios en se plaçant au-dessous et au-dessus de la hauteur de l'ouvrage (avec et sans la digue).

F D : Dans un premier temps, la priorité va être donnée aux TRI situés sur le linéaire surveillé par l'État et où des études de danger sont faites ou en cours. Si ce n'est pas le cas, on aura un scénario avec effacement. En tout état de cause, la carte produite est une prévision ou une simulation qui donne une tendance. Cette tendance va déjà aider les services de secours.

D D : Cette orientation éclaire le sujet.

P-A R : Il faut sans doute réorienter en conséquence le calendrier de travail du GT.

E G : Concernant le choix du nombre de cartes, la tentation est d'essayer d'être très précis alors qu'on n'a pas forcément besoin d'une grande précision.

P-A R : La présentation de l'information est importante de ce point de vue pour ne pas risquer de tromper le destinataire.

F D : Quand on a évacué 2000 personnes près de l'Agly, la sécurité civile ne s'est pas posé de questions. Elle a pris l'enveloppe maximale et a pris une décision opérationnelle d'évacuer.

P-A R : La manière d'informer la sécurité civile et la façon de formuler les choses par rapport aux différentes catégories d'usagers à qui on s'adresse sont importantes.

M T : On doit aussi cadrer la communication vers les préfets. Il faut pouvoir leur dire à quoi sert le produit et expliciter ses limites. On a besoin des informations dès maintenant pour la mission de référent départemental inondation, pas dans 10 ans.

P-A R : Notre rôle est de voir s'il y a des garde-fous à définir.

M T : Un accompagnement des acteurs locaux sera organisé qu'on améliorera au fur et à mesure des événements.

René Pialla (R P) : Les points faibles de la commune sont en général bien connus localement, et par rapport à une hauteur d'eau à une station donnée, on sait où est le danger.

E G : Au niveau des ouvrages, à partir d'un certain niveau de crue, il faut pouvoir indiquer qu'on atteint le niveau de vigilance ou de sûreté de l'ouvrage, au moins là où cette information est disponible. Il serait déjà intéressant d'indiquer les secteurs endigués.

D L : J'ai vu passer une dizaine d'études de danger sur des systèmes d'endiguement. On a tous les cas de figure : dans certaines études, on a une vision de ce qui peut se passer au-delà de l'aléa extrême de la DI ; pour d'autres, il y a plus d'inconnues et il est nécessaire d'avoir un panel de scénarios probables ; dans d'autres cas enfin, il est illusoire d'imaginer pouvoir définir des scénarios car il y a un éventail très varié de situations possibles. L'enveloppe de l'aléa extrême est déjà intéressante.

P-A R : Le SCHAPI a besoin d'avancer pour les endroits où il est assez mûr. Il serait utile de sérier les conditions des différentes étapes : ce qui peut être mis d'emblée dans des expérimentations, ce qui est suffisamment solide pour faire l'objet d'un partage avec les collectivités et acteurs locaux, et ce sur quoi on n'a pas trop d'éléments.

S B : Le calendrier est assez contraint. Une solution serait d'inventorier l'ensemble des digues, mais ce serait difficile dans ces échéances.

P-A R : Le calendrier présenté est un calendrier d'objectifs par rapport à des attentes fortes. Sur certains secteurs, il ne faut pas trop précipiter les choses si les conditions ne sont pas réunies, sinon ce qui sera fourni risque d'être contre-productif. Il faudrait que ce GT se renforce un peu pour qualifier le niveau minimal de chaque étape. Une réunion physique serait utile pour examiner comment on qualifie ce qui est exportable ou non.

S B exprime le souhait d'une participation du ministère de l'intérieur et que le Schapi puisse fournir des éléments de base pour la réflexion, et aussi pour les expérimentations pilotes et le projet de cahier des charges pour l'expertise juridique.

P-A R : A ce stade, on peut juste émettre un message positif pour aller vers le déploiement mais avec une certaine prudence. Il faudrait bien sérier les cas où on peut apporter une information exploitable de ceux où on n'en a pas la capacité.

## **6/ Questions diverses, date de la prochaine réunion**

Pas de questions diverses soulevées.

La prochaine réunion est prévue **le jeudi 21 janvier 2016**, à Paris.